FTH : convocation à l’Assemblée Générale du 12 mars

La Fédération Tunisienne de l’Hôtellerie convoque ses membres à l’Assemblée générale ordinaire élective qui se tiendra le **12 mars** à l’hôtel Mövenpick, Berges du Lac.

Communiqué

Fédération Tunisienne de l’Hôtellerie
Assemblée Générale Ordinaire Elective

La Fédération Tunisienne de l’Hôtellerie tiendra, le Jeudi 12 Mars 2020 à 14h00, son Assemblée Générale Ordinaire Elective à l’Hôtel Mövenpick, Berges du Lac.

Ordre du Jour :

1. Lecture, discussion et approbation du rapport d’activité de l’année 2019,
2. Lecture, discussion et approbation du rapport financier de l’année 2019,
3. Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes,
4. Renouvellement des membres du Conseil National pour le mandat 2020-2022,
5. Questions diverses.

Vu l’importance de l’ordre du jour, la présence de tous les membres actifs est vivement souhaitée.

Le Président
Khaled Fakhfakh

FTH : deux Assemblées Générales le 17 décembre

La Fédération Tunisienne de l'Hôtellerie convoque ses membres à deux Assemblées Générales, ordinaire et extraordinaire, qui se tiendront le 17 décembre à l'hôtel Magic Life Africana à Hammamet.

Communiqué 1

Fédération Tunisienne de l'Hôtellerie
Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire au titre de l'année 2018

La Fédération Tunisienne de l'Hôtellerie tiendra, le Mardi 17 Décembre 2019 à 10h00, son Assemblée Générale Ordinaire Non Elective à l'hôtel Magic Life Africana, à Hammamet.

Ordre du Jour

1. Lecture, discussion et approbation du rapport d'activités de l'année 2018
2. Lecture, discussion et approbation du rapport financier de l'année 2018
3. Lecture et approbation du rapport du Commissaire aux comptes
4. Lecture et approbation des résolutions

P/ Le Conseil National
Le Président
Khaled Fakhfakh

Communiqué 2

Fédération Tunisienne de l'Hôtellerie
Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

La Fédération Tunisienne de l'Hôtellerie tiendra, le Mardi 17 Décembre 2019 à 11h00, son Assemblée Générale Extraordinaire à l'hôtel Magic Life Africana, à Hammamet.

Ordre du Jour

1. Lecture, discussion et approbation des modifications des statuts
2. Lecture et approbation des résolutions

P/ Le Conseil National
Le Président
Khaled Fakhfakh

AGO de la FTH : les hôteliers s'alarment

L'Assemblée Générale Ordinaire de la FTH, tenue le 3 mai, a été l'occasion d'un bilan à mi-parcours du Plan de développement touristique du pays (2017-2020). Un bilan qui a permis de constater les retards pris dans l'application d'au moins quatre pans importants de ce plan et des Assises du Tourisme, à savoir l'application de l'accord d'Open Sky, l'entrée en vigueur du Livre Blanc, l'instauration de nouvelles normes hôtelières et le programme de « sûreté-sécurité tout au long de la chaîne de valeur » préconisé par les Assises du Tourisme *(voir communiqué ci-dessous)*.

Un secteur convalescent

La liste des chantiers en souffrance aurait encore pu s'allonger : on aurait pu mentionner les retards pris dans l'instauration d'un label de qualité, la restructuration de l'ONTT en trois agences (une seule, celle chargée de la Formation, a été créée), le rapatriement de l'Office d'Hydrothérapie au sein du ministère du Tourisme, etc.

Le communiqué de la FTH prend tout son sens quand on sait que la rentabilité du secteur et de ses entreprises s'est plutôt détériorée malgré l'augmentation des arrivées internationales en 2017. En effet, la recette à la nuitée (178 dinars en 2017) enregistre par rapport à 2016 un recul tant en dinar (-4,3%) qu'en euro (-16,7%).

Le recul est encore plus net au niveau de la recette par visiteur qui chute de 7,3% en dinars (passant de 524 à 486 DT) et de 19,5% en euro (passant de 221 à 178 euros). Avec un taux d'occupation relatif de 34% (44% en 2014 et 50,4% en 2010), les hôtels sont loin de restaurer leur santé financière. Des chiffres qui montrent que le secteur est encore malade et qu'il ne peut guérir par un traitement à dose homéopathique.

COMMUNIQUE DE PRESSE
AGO de la FTH : les principales délibérations

Les membres de la FTH se sont réunis le jeudi 3 mai à l'occasion de leur Assemblée Générale Ordinaire. Après l'approbation du rapport moral et financier de l'année 2017, le débat a porté sur les principales préoccupations du secteur, et les inquiétudes vis-à-vis de la saison estivale à venir : transport aérien, sécurité, financement, qualité.

- **Transport aérien** : La FTH s'inquiète au plus haut point de l'absence de mise en œuvre de l'Open Sky qui, combinée à l'incapacité de la compagnie nationale à satisfaire la demande aussi bien quantitative que qualitative, prive le pays d'un fort manque à gagner pouvant atteindre 1 point de croissance dans l'économie nationale, en plus de l'apport en devises pour le pays. Les retards et annulations atteignent une ampleur jamais égalée auparavant et portent atteinte à l'image de toute la destination, accentuant le déficit d'image dont le pays souffre depuis plusieurs années !

- **Sécurité**: La FTH refuse que la sécurité n'incombe uniquement qu'aux hôtels et demande que les règles de sécurité soient adaptées aux différents types d'hébergement et que leur application se fasse en concertation entre l'administration et laprofession.

- **Financement** : Le livre blanc conjointement préparé par la FTH et l'APTBEF, approuvé par le ministère du tourisme, la BCT et le ministère de l'investissement, est toujours en attente de validation de la présidence du gouvernement. Cet inexplicable retard met en danger la pérennité de nombreuses unités hôtelières ayant subi de plein fouet depuis 2015 une crise sans précédent. La FTH réclame donc sa mise en œuvre au plus vite.

- **Qualité**: La FTH réitère sa pressante demande de révision des normes de classification hôtelières, normes obsolètes datant de 2005. Il est urgent d'assurer la conformité de notre produit par rapport aux standards internationaux, afin de répondre au mieux aux attentes de nos clients.

La FTH tient à rappeler que l'application du livre blanc, la mise en place de l'open Sky, l'établissement de nouvelles normes de classification hôtelière et la sécurisation de toute la chaîne touristique font partie des recommandations des Assises Nationales du Tourisme, approuvées en conseil des ministres depuis juin 2017. A ce jour, aucune de ces recommandations n'a été mise en œuvre.

Enfin la FTH se félicite de la croissance observée ces derniers mois et espère que le nombre des nuitées de 2018 atteindront enfin les chiffres de 2014.

Le Bureau Exécutif de la FTH

FTH : mieux vaut tard que jamais

La FTH opère sa mue. L'Assemblée générale qui vient de se tenir le 6 janvier 2016 a débouché sur l'élection des 10 membres qui complètent le Conseil

National ; celui-ci comprend déjà 27 membres élus des régions et 3 membres représentant les chaînes hôtelières.

Les nouveaux membres élus sont :
Khaled Fakhfakh, Skander Kateb, Hsen Knani, Mouna Allani, Welid Ben Amor, Malek Boujbel, Mossab Batikh, Mounir Sahli, Slah Ben Ahmed, Med Ali Miled.

Cette élection confirme l'arrivée aux commandes de la FTH des quadra et quinquagénaires. Ceux-ci éliront probablement à la présidence un des leurs, à savoir Khaled Fakhfakh (54 ans, hôtel Manar à Hammamet). Un passage de témoin en douceur qui a été rendu possible grâce à la mobilisation de la « nouvelle génération d'hôteliers », mais aussi grâce à l'appui du bureau sortant, et à leur tête celui de Radhouane Ben Salah qui a su convaincre les réticences des uns et, il faut le dire, manœuvrer pour neutraliser les quelques rares récalcitrants au changement.

Ainsi, on peut espérer dans les prochaines semaines des avancées sur un certain nombre de dossiers, dont la restructuration de la fédération elle-même et la relance de l'Union des Métiers du Tourisme. Cette dernière a été créée légalement sans jamais voir le jour dans les faits à cause *« des réticences de certains membres de l'ancien bureau »*, comme a tenu à souligner Wajdi Skhiri, secrétaire général sortant, lors de la présentation du rapport moral.

Photo : un passage de témoin dans une ambiance bon enfant.
Radhouane Ben Salah, Président sortant, entouré de quelques membres de la nouvelle génération d'hôteliers : *(de g. à dr.)* Mouna Allani, Khaled Fakhfakh, Rym Ben Fadhel, Zied Boussarsar.